



Communiqué de presse

Nantes, le 16 janvier 2023

ASI, nouvelle gouvernance et ambitions responsables

Le 2 janvier 2023, Cédric Étienne et Christophe Péron ont repris la présidence d'ASI. Ils succèdent à Jean-Paul Chapron, parti à la retraite le 31 décembre dernier, auprès de qui ils exerçaient déjà des responsabilités à la direction générale de l'entreprise depuis 2017.



Avec un chiffre d'affaires en progression d'un peu plus de 6 %, passant de 40 M€ en 2021 à 42,5 M€ en 2022, ASI poursuit son développement. Cela se concrétisera notamment par la création de 57 postes en 2023, répartis sur l'ensemble des 7 implantations en France. ASI a l'ambition d'atteindre 800 collaborateurs d'ici 2030. Cette croissance se fera sur le temps long, avec des investissements responsables.

La nouvelle direction renforce le principe d'actionariat déjà en place. Avec un collège de 29 cadres, Christophe Péron et Cédric Étienne détiennent 59 % du capital. Jean-Paul Chapron reste actionnaire à hauteur de 6 % et le reste du capital est détenu par des fonds d'investissements français. L'ouverture d'une partie du capital, sous une modalité simplifiée, à l'ensemble des collaborateurs qui le souhaiteraient est également prévue cette année.

« Une évolution sans révolution »

La première ambition des deux nouveaux repreneurs est de soutenir le développement d'ASI. Cela se traduit par l'augmentation de l'activité sur les sites existants et principalement dans le Sud-Ouest et à Paris, à l'image de ses nouveaux locaux dans le 9^{ème} arrondissement. L'ouverture de nouvelles entités est également au programme en France (Nord et Est) et à l'international dans les 3 ans qui viennent.

Les investissements seront également visibles en termes de formation pour un équivalent budgétaire de 7 % de la masse salariale, avec un focus sur les sujets dédiés au Numérique Responsable.

« Il s'agit là d'une évolution et non d'une révolution, avec des investissements dans la modernisation continue des moyens et la volonté d'actionner plus fortement le levier de l'impact sociétal et environnemental des services numériques que nous réalisons », précise Cédric Étienne.

La RSE, un engagement inscrit dans l'identité de l'entreprise

ASI s'est engagé dès 2010 dans une démarche RSE, alors assez inédite dans le secteur des ESN. La réduction des émissions carbone est devenue une priorité qui est régulièrement évaluée et accompagnée de mesures concrètes comme l'allongement de la durée d'utilisation du matériel informatique et l'accompagnement des collaborateurs pour le choix de mobilités douces.

Au-delà de cela il s'agit d'exercer une influence positive sur l'ensemble des parties prenantes en accompagnant notamment les collaborateurs et les clients ASI. *« Nous souhaitons la congruence entre nos pratiques quotidiennes des métiers du digital et nos engagements éthiques avec les attentes et besoins de nos clients »* indique Christophe Péron.

Engagé dans la CEC 2022 (Convention des Entreprises pour le Climat), ASI participe en 2023 à sa déclinaison dans le Grand Ouest. L'objectif est de mobiliser 120 dirigeant(e)s reflétant la diversité des entreprises de l'Ouest pour les aider à agir rapidement et concrètement face à l'urgence écologique (climat, biodiversité, ressources, pollution...).

Cet engagement fait partie intégrante d'ASI. L'entreprise a d'ailleurs inscrit sa raison d'être « Agir pour un monde numérique responsable au service de l'humain » dans ses statuts avec la volonté de se déclarer Société à mission, selon les critères de la loi Pacte, en 2023.

Contact Presse

Magali BARBEY - mbarbey@asi.fr - 06 08 93 40 67



Création de la Fondation ASI

C'est dans cet esprit que ASI a créée sa Fondation éponyme, opérationnelle dès janvier 2023. Abrisée par la Fondation de France, et présidée par Jean-Paul Chapron, elle a pour vocation de soutenir des projets d'intérêt général favorisant la lutte contre le dérèglement climatique et la protection de la biodiversité. Elle s'impliquera également tout particulièrement dans le développement de pratiques numériques responsables. C'est un des moyens mis en œuvre pour sensibiliser, convaincre et mobiliser ses parties prenantes, collaborateurs, clients et partenaires sur des projets exemplaires et concrets pour limiter les impacts des activités numériques sur l'environnement.

Des parcours complémentaires

Les deux nouveaux présidents vont travailler de concert sur la stratégie de l'entreprise, forts de leurs parcours différents et complémentaires.

Diplômé de l'Université Rennes I avec un DESS ISA en génie logiciel, Christophe Péron a rejoint ASI en 1997 en tant qu'ingénieur d'étude et de développement. Il a opéré la presque totalité de sa carrière dans l'entreprise. Basé à Rennes, il dirigeait jusqu'en 2022 les agences de l'ouest de la France. Il s'investit désormais plus particulièrement dans la gestion administrative et financière, les ressources humaines et la direction commerciale.

Cédric Étienne a lui intégré ASI en 2004 après un parcours dans le marketing. Diplômé d'Audencia Sciences Com' en 1996, il a créé et dirigé l'entité conseil, ASI 360. Il se concentre depuis janvier sur la communication, le développement des offres et des prestations ainsi que sur le pilotage des opérations.

Le sujet transversal de l'impact positif de l'entreprise les réunit tout particulièrement et les mobilise pour l'avenir d'ASI.

À propos

Créé en 1993, ASI est un cabinet d'expertises numériques qui compte 500 collaborateurs et dont le siège est à Nantes. Les six autres implantations sont situées à Paris, Lyon, Rennes, Brest, Niort et Bordeaux. ASI accompagne les organisations publiques et privées, ETI et grands groupes dans leur transformation digitale en développant des services numériques destinés à leurs collaborateurs, partenaires et/ou clients de la conception à l'adoption par les utilisateurs. Le chiffre d'affaires 2022 est de 42,5 M€.

*Pour en savoir plus : www.asi.fr // Twitter: @ASI_Infomatic // LinkedIn : ASI **

Contact Presse

Magali BARBEY - mbarbey@asi.fr - 06 08 93 40 67